



Relire les années 1970 en danse en France / Les Forces militantes : institutionnalisation, syndicalisme et critique en danse

Guillaume Sintès, Sylviane Pagès, Mélanie Papin

► To cite this version:

Guillaume Sintès, Sylviane Pagès, Mélanie Papin. Relire les années 1970 en danse en France / Les Forces militantes : institutionnalisation, syndicalisme et critique en danse. Relire les années 1970 en danse en France. Pantin, Centre national de la danse, 23 mai 2014., May 2014, Pantin, France. hal-03045244

HAL Id: hal-03045244

<https://hal.science/hal-03045244>

Submitted on 7 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Centre International de la Danse

RAPPORT SUR LES POLITIQUES D'ÉCONOMIE
DE LA DANSE EN FRANCE

Publié par le Département Professionnel
des Arts de l'Université de la Sorbonne
Nationale des études et des Compagnies
de Danse (S.N.A.C.T.)

Journée d'études

Relire les années 70

Les forces militantes : institutionnalisation,
syndicalisme et critique en danse

vendredi 23 mai 2014
10h – 17h30
Centre national de la danse
1, rue Victor Hugo – 93500 Pantin



UNIVERSITÉ
PARIS8

Programme

10h Accueil

10h30 Introduction

Sylviane Pagès et Mélanie Papin

11h Guillaume Sintès, « Le syndicalisme d'auteur : le cas des chorégraphes »

11h45 Ninon Prouteau-Steinhausser, « Dinah Maggie (1903-1989) et Lise Brunel (1922-2011), journalistes pour la danse »

12h30 Déjeuner

14h Entretien filmé avec Mireille Delsout-Drancourt, par Guillaume Sintès

14h45 Patrick Germain-Thomas, « Le Festival international de danse de Paris et le Festival d'Automne : des relations houleuses sous-tendues par l'imbrication d'enjeux esthétiques et économiques (1972-1989) »

15h30 Pause

16h Marianne Filloux-Vigreux, « L'évolution de la danse et de son institutionnalisation en France entre 1960 et 1980 »

16h45 Synthèse du cycle des journées d'études « Relire les années 1970 en danse en France » (octobre 2012 – mai 2014)

17h15 Discussion

17h30 Pot de clôture

Mireille Delsout-Drancourt fut tour à tour déléguée des Jeunesses Musicales de France, professeure au CREPS de Paris, danseuse au sein des Ballets contemporains de Karin Waehner, avant de fonder en 1964 le Centre international de la danse dont elle sera la secrétaire générale jusqu'en 1979. De la fin des années 1960 et pendant toute la décennie 1970, elle sera membre fondateur de la Fédération française de danse (1969), du Conseil international de danse au sein de l'UNESCO (1976) ou encore du Conseil national de la danse (1977). Elle a été nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite en 1993.

Marianne Filloux-Vigreux est historienne et chercheuse associée au Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (CHS-Paris 1). Titulaire d'un doctorat d'histoire de l'université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne, elle est également danseuse de formation et pédagogue. Chargée de mission pour diverses structures (études, communication, mise en œuvre de projet), elle anime régulièrement des conférences. Elle est par ailleurs l'auteur de diverses publications dont *La Danse et l'institution. Genèse et premiers pas d'une politique de la danse en France 1970-1990* et *La Politique de la danse : l'exemple de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 1970-1990* (tous deux édités chez L'Harmattan).

Patrick Germain-Thomas est enseignant-chercheur à Novancia, Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France. Titulaire d'un doctorat de sociologie de l'EHESS, il vient de publier l'ouvrage *La Danse contemporaine, une révolution réussie ? Manifeste pour une danse du présent et de l'avenir* (éd. De l'Attibut, Arcadi). Il conduit actuellement des travaux sur l'économie du secteur chorégraphique, et plus particulièrement sur l'imbrication de l'action publique et des échanges économiques qu'occasionnent les activités de programmation.

Ninon Prouteau-Steinhausser est doctorante au sein du « Laboratoire d'analyse des pratiques et discours en danse » (université Paris 8). Son projet de thèse, sous la direction d'Isabelle Ginot, s'intitule « Description, style kinésique et outils chorégraphiques dans les pratiques journalistiques en danse. Les pratiques critiques d'André Levinson, Dinah Maggie, Lise Brunel et Laurence Louppe ». Elle a obtenu en 2013 une bourse de recherche du Centre national de la danse, avec Fabrice Dugied et Claude Sorin, afin d'exploiter et d'analyser le fonds d'archives professionnelles de Lise Brunel et d'en concevoir une exposition. Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Recherches en danse*, éditée par l'association des Chercheurs en Danse.

Guillaume Sintès est doctorant au sein du « Laboratoire d'analyse des pratiques et discours en danse » (université Paris 8) où il mène des recherches sur la construction du statut de chorégraphe en France (1957-1984). Il codirige l'ouvrage collectif *Danser en Mai 68*, à paraître à l'automne 2014 (éd. Micadanses-université Paris 8). Par ailleurs, il est ATER en danse au sein du département des Arts de la scène, de l'Image et de l'Ecran de l'université Lyon 2. Il est également trésorier de l'Association des chercheurs en danse (www.chercheurs-en-danse.com).

Journée d'études
Relire les années 1970 :
Les forces militantes : institutionnalisation, syndicalisme et critique
en danse

vendredi 23 mai 2014
10h – 17h30
Centre national de la danse
Salle de projection

Entrée libre

Cette journée organisée avec le soutien de l'Université Paris 8 et en partenariat avec le Centre national de la danse, vient clore le cycle « Relire les années 1970 en danse » engagé à l'automne 2012. Après avoir ouvert la question de « Danser en Mai 68 » (Micadanses, octobre 2012), exploré les studios de danse à partir de l'expérience des danseurs (BnF, avril 2013) et dessiné les circulations chorégraphiques (Théâtre de la Cité Internationale, décembre 2013), le « Groupe de recherche : Histoire Contemporaine du Champ Chorégraphique en France » propose d'interroger les forces militantes de la décennie 1970. Syndicalisme, critique journalistique, structuration des circuits de diffusion, mais aussi associations et fédérations, toutes ces initiatives participeront à la proposition et à l'ébauche d'une organisation de la danse en France dont se saisiront l'institution et le pouvoir politique.

Intervenants : Marianne Filloux-Vigreux, Patrick Germain-Thomas, Ninon Prouteau-Steinhausser, Guillaume Sintès, entretien filmé de Mireille Delsout-Drancourt.

Journée d'études organisée par le « Groupe de Recherche : Histoire Contemporaine du Champ Chorégraphique en France » avec le soutien du Laboratoire « Analyse des discours et des pratiques en danse » (EA 1572 Esthétique, musicologie, danse et créations musicales, Université Paris 8) et en partenariat avec le Centre national de la danse (programme Aide à la recherche et au patrimoine en danse 2013).

Centre national de la danse / salle de projection
1, rue Victor Hugo – 93500 Pantin
Métro ligne 5 : station Hoche
RER E : station Pantin
Bus 170 et 151 : station Centre national de la danse

Résumé des interventions

Marianne Filloux-Vigreux, « L'évolution de la danse et de son institutionnalisation en France entre 1960 et 1980 »

Retracer sur la décennie des années 1970 la prise en compte, l'évolution et le développement de la politique de la danse en France au sein du ministère de la Culture. Les décisions petites ou grandes, les textes plus ou moins importants (notamment le Plan Landowski) concernant l'ébauche d'une politique pour la danse. Cette intervention sera l'occasion d'évoquer certaines des personnalités qui ont accompagné les évolutions sur cette période qui se situe juste avant le grand pas des années 1980.

Patrick Germain-Thomas, « Le Festival international de danse de Paris et le Festival d'Automne : des relations houleuses sous-tendues par l'imbrication d'enjeux esthétiques et économiques (1972-1989) »

Créé en 1972, après une année de préfiguration, et bénéficiant d'un soutien important de l'État, le Festival d'Automne de Paris (FAP), destiné à la promotion de l'art contemporain, doit intégrer des structures existantes dans le domaine de la musique et de la danse : les Semaines musicales internationales de Paris (SIMP) et le Festival international de danse de Paris (FIDP). Concernant la seconde structure, son absorption par le FAP a partiellement échoué, donnant lieu à près de vingt années de péripéties. Cette contribution en propose une analyse, prenant en compte le chevauchement des dimensions politique, économique et esthétique.

Ninon Prouteau-Steinhauser, « Dinah Maggie (1903-1989) et Lise Brunel (1922-2011), journalistes pour la danse »

Il s'agira de partager la lecture d'articles de presse sur la danse, publiés autour de et pendant la décennie 1970 en France. Sur différents types de support (presse culturelle, spécialisée en art, en danse ou en littérature, presse quotidienne), Dinah Maggie et Lise Brunel évoquent non seulement les œuvres auxquelles elles assistent, mais également plusieurs préoccupations du monde de la danse : le statut du danseur, la transmission de la danse, les écoles et les techniques, l'économie de l'art chorégraphique, le rôle du danseur-chorégraphe et de son art dans la société, les glissements ou ruptures esthétiques, etc. Cette communication propose de repérer les thématiques récurrentes, de révéler les « urgences » qu'elles identifient, les formulations qui apparaissent sous leur plume, en présentant leurs textes, afin d'alimenter le travail des historiens de cette période.

Guillaume Sintès, « Le syndicalisme d'auteur : le cas des chorégraphes »

En 1962, le Syndicat national des auteurs et compositeurs (SNAC), organisation créée à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, ouvre ses portes à la danse et met en place un groupement professionnel de chorégraphes. Le combat mené, de la fin des années 1960 et pendant toute la décennie 1970, a ainsi conduit à la reconnaissance du droit des chorégraphes auprès des sociétés d'auteurs (SACD, notamment), la mise en place d'une politique générale de la danse en France, l'encadrement et l'élaboration du diplôme d'État pour l'enseignement de la danse...